



commission de jeunes  
du canton de vaud

Madame  
Cesla Amarelle  
Conseillère d'Etat  
Département de la formation, de la  
jeunesse et de la culture  
Rue de la Barre 8  
1014 Lausanne

Nyon, le 20 novembre 2018

### **Concerne: Prise de position sur les affiches anti-drogue**

Madame la Conseillère d'Etat,

Conformément à l'art. 9, al. 1, lettre a de la Loi sur le soutien aux activités de jeunesse (LSAJ), la Commission de jeunes du canton de Vaud (ci-après: CdJ-Vaud) et à la demande de M. Olivier Dupperex, Responsable de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire, a pris position sur les affiches anti-drogue réalisées sous l'impulsion de xx.

Ainsi, suite à la projection de ces affiches lors notre séance plénière du 03 septembre 2018, les membres ont salué la volonté de faire passer un message préventif auprès des jeunes. Néanmoins, ils ont également relevé plusieurs problématiques:

- **Pas d'identification avec les photos**

Pour la CdJ-Vaud, la consommation de drogues par des jeunes se produit davantage dans un cadre "festif" comme, par exemple, les boîtes de nuit, les festivals ou d'autres fêtes. De plus, elle se résume, avant tout, à des drogues type cannabis. La cocaïne ou l'héroïne, comme elles sont présentées sur les photos avec un sachet de poudre et une seringue, sont associées à des drogues d'adultes. Selon la CdJ-Vaud, les jeunes ne se sentiraient pas concernés ou même personnellement touchés par les photos de ces affiches car elles ne ressemblent pas à la réalité; elles sont jugées hors de propos. Une situation lors d'une fête permettrait une meilleure identification, ainsi qu'une éventuelle prise de conscience.

- **Message trop stéréotypé**

Le message de la "jeunesse décadente", de la part des adultes, agace les membres de la CdJ-Vaud. Les jeunes ne sont, de loin pas, les seuls consommateurs de drogues ce qui semble être le cas sur ces affiches. De plus, les vendeurs sont pour la majorité des jeunes, souvent des amis. La représentation des dealers cagoulés sur ces images n'est, à nouveau, pas réaliste et ne permet pas une identification à la scène de la part des jeunes. La véritable problématique pour un jeune est de pouvoir dire non à ses amis lui proposant de la drogue.

- **Ton trop culpabilisant**

De manière générale, les membres de la CdJ-Vaud estiment que les affiches sont trop culpabilisantes pour les jeunes. La phrase "Vous les jeunes!", notamment, donne l'impression que la jeunesse est la seule concernée voire responsable de la consommation de drogues. Une façon de communiquer d'un autre temps qui pousserait les jeunes à avoir une réaction de rejet vis-à-vis de ces images, provoquant l'effet inverse de l'objectif initialement fixé. De plus, l'atmosphère globalement sombre et inquiétante contribue à la stigmatisation générale du



commission de jeunes  
du canton de vaud

monde de la drogue. Selon les membres, il faut davantage ouvrir le dialogue plutôt que de s'engager sur la voie de la stigmatisation.

- **Images choquantes**

Selon la CdJ-Vaud, ces images ne sont pas adaptées à un jeune public. Les élèves des écoles obligatoires en seraient davantage choqués que prévenus sur les dangers de la drogue. Selon les membres, il n'est donc pas souhaitable que ces affiches soient distribuées aux écoles obligatoires. Concernant les établissements postobligatoires, il a été relevé que ces affiches n'auraient que peu d'impact. Un tel message de prévention devrait être mis en place dans les lieux où les échanges de drogue ont cours: boîtes de nuit, festivals, lieux où les jeunes organisent leurs fêtes, notamment aux abords du lac, etc. Par conséquent, nous estimons qu'il n'est pas non plus souhaitable que ces affiches soient distribuées dans les écoles postobligatoires.

- **Message peu efficace**

Selon la CdJ-Vaud, les affiches contiennent trop d'informations et font penser à une "liste de courses", sans réflexion. Alors que ces affiches visent les jeunes, elles sont perçues par ces derniers comme s'adressant clairement à un public adulte.

En vous remerciant pour l'attention portée à notre courrier, nous vous prions, Madame la Conseillère d'Etat, d'agréer à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

AU NOM DE LA COMMISSION DE JEUNES DU CANTON DE VAUD

Le Président

Alexandre Legrain

**Copies :** - M. Ch. Bornand, Chef SPJ  
- M. O. Duperrex, Responsable de l'Unité PSPS  
- M. F. Cerchia, délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse